

Synthèse

Plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)

Date d'adoption 11 décembre 2018



Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada 

Québec 


Ville de
Gatineau



Approuvé par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "É. Cardinal", is written over a horizontal line.

Éric Cardinal
Directeur, Acceptabilité sociale et relations
avec le milieu
Études environnementales et sociales

Le PDZAA de Gatineau en un coup d'œil

Quelles sont les grandes forces de la ville de Gatineau ?

- ▶ Le fort intérêt de producteurs agricoles et de leur relève à développer une agriculture distinctive sur le territoire de Gatineau, notamment en raison des opportunités de marché de proximité et du potentiel du marché ontarien;
- ▶ La disponibilité de terres agricoles pour accueillir le développement, notamment celles de possession de la Ville de Gatineau;
- ▶ L'accès à des acteurs déjà impliqués ou non pour le développement du secteur, de même qu'un nombre élevé d'autres acteurs pouvant jouer un rôle accru (ex. : recherche);
- ▶ Des exemples inspirants d'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire sur le territoire et à proximité qui peuvent stimuler les initiatives et permettre le partage de connaissances et d'expériences.

Les principales opportunités de développement dans le milieu

- ▶ Le potentiel de croissance lié au bassin de consommateurs (proximité et tertiaire alimentaire), à la disponibilité de terres agricoles non cultivées et à l'accès au marché ontarien;
- ▶ Le profil socioéconomique de la ville de Gatineau, qui est propice au maintien d'un bassin élevé de consommateurs favorables à l'achat de produits de proximité et ouverts aux produits de niche;
- ▶ Les liens à établir entre les établissements de recherche existants, la transformation et la production agricole spécialisée (de créneau) ou tout autre partenariat pour appuyer le développement des produits de niche.

Vision d'avenir – Destination 2038

L'agriculture et l'agroalimentaire de Gatineau se démarquent en misant sur les nombreuses opportunités de proximité (production, commercialisation, activités à la ferme et complémentaires), les maillages entre la production, la transformation et la recherche qui sont propices au développement de nouveaux produits, cultures ou élevages, son agriculture urbaine à vocation commerciale, de même que la préservation des espaces agricoles et des atouts complémentaires de la zone agricole.

L'agriculture et l'agroalimentaire de Gatineau sont reconnus et soutenus comme un secteur d'affaires qui contribue :

- ▶ À la diversification économique de la ville et au développement de l'économie du savoir agricole et agroalimentaire
- ▶ À la qualité du milieu de vie par l'offre alimentaire de proximité disponible, l'offre d'activités à la ferme et les autres événements, l'application de pratiques agricoles durables, ainsi que l'occupation et l'entretien des paysages agricoles.

Par conséquent, la primauté des activités agricoles et leur rôle économique, en complémentarité avec les autres atouts présents à l'intérieur de la zone agricole, sont réaffirmés, ce qui pourrait mener à la reconnaissance d'une ceinture agricole et verte.

Grâce aux efforts pour faciliter l'accès au foncier agricole par les entreprises agricoles, la pérennité du territoire agricole est maintenue et de nouvelles entreprises agricoles voient le jour. Ces efforts ont été combinés avec une réglementation mieux adaptée au contexte de développement des entreprises agricoles et un appui renforcé au développement de projets (Ville et partenaires). Gatineau est ainsi plus attractive et mieux outillée pour attirer le démarrage de projet, encourager l'implantation de la relève sur son territoire et favoriser la croissance et la diversification des entreprises agricoles existantes.

En plus de participer activement au maintien des bases d'une agriculture pérenne et prospère pour aujourd'hui et pour demain, la Ville de Gatineau conjugue ses efforts avec ceux de partenaires présents dans le milieu et en complément avec les autres lieux d'agriculture dans la région de l'Outaouais.

Plan d'action

Orientation 1 :

Mettre en œuvre les conditions nécessaires afin de rendre le secteur de l'agriculture plus attractif pour la relève et les entrepreneurs agricoles.

- ▶ Doter la Ville de Gatineau des outils propices à conserver les entreprises agricoles de son territoire, à encourager leur épanouissement et à attirer les projets de la relève agricole (coffre à outils).
- ▶ Implanter au sein de la Ville de Gatineau des stratégies de mobilisation appropriées (administration et partenaires) qui permettront d'accompagner le démarrage de nouvelles entreprises agricoles ou la croissance des entreprises existantes en fonction de leur taille – de petites à grandes entreprises.
- ▶ Augmenter le taux d'occupation de la zone agricole de Gatineau par l'agriculture (la cible du schéma d'aménagement et de développement de la ville de Gatineau étant une augmentation totale de 20 % d'ici 2051).

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années :

- Maintenir le taux de taxation agricole distinct pour les exploitations agricoles de Gatineau et évaluer les autres mesures fiscales possibles pour proposer une tarification plus adaptée aux services offerts, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.
 - Faire les démarches requises afin d'introduire une surtaxe aux propriétaires de lots situés en zone agricole qui ne sont pas des exploitations agricoles enregistrées ou sur lesquels il ne se réalise pas d'activités agricoles.
- ET**
- Réserver l'utilisation du montant de cette surtaxe à des fins de développement agricoles (ex. : remembrement et fiducie foncière agricole).
 - Adhérer au programme provincial de L'ARTERRE et désigner un agent de maillage pour le territoire de Gatineau.
 - Faire des représentations politiques auprès du gouvernement provincial afin que les producteurs agricoles de Gatineau soient éligibles au programme de soutien au drainage et au chaulage des terres du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ou pour tout autre programme destiné aux producteurs agricoles.
 - Simplifier le cadre réglementaire applicable au milieu agricole et alléger le cadre réglementaire applicable aux distances séparatrices.
 - Évaluer les ressources humaines et financières municipales affectées à l'agriculture en fonction des besoins du milieu et prévoir des budgets spécifiques pour la réalisation de travaux en zone agricole (ex. : entretien et nettoyage des cours d'eau et signalisation).
 - Améliorer l'accompagnement lié au démarrage d'entreprises agricoles et de transformation.

Orientation 2 :

Diversifier les formes et les retombées de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire.

- ▶ Augmenter la commercialisation en circuit court ou de proximité (ex. : vente à la ferme – kiosque, cueillette – vente dans les marchés publics, points de livraison et vente par correspondance).
- ▶ Appuyer le développement de projets ou de filières agricoles spécifiques sur le territoire (ex. : production en serre, cultures maraîchères et élevages spécifiques).
- ▶ Encourager le développement de maillages entre la recherche, la transformation et la production comme stratégie visant à développer les produits locaux et/ou de niche.
- ▶ Accroître la présence de l'agriculture urbaine à des fins commerciales sur le territoire de Gatineau.
- ▶ Assurer une réglementation municipale compatible; c'est-à-dire que la diversification n'entraînera pas de contraintes réglementaires additionnelles pour les entreprises agricoles existantes.

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années :

- Travailler avec les partenaires pour raffermir les réseaux de commercialisation de proximité (existants ou nouveaux) en veillant à y encourager la présence des produits locaux de Gatineau.
- ET**
- Travailler avec les partenaires pour mettre en place des circuits courts afin d'aider les producteurs locaux à desservir les réseaux de proximité plus facilement.
 - Mettre en valeur le potentiel agricole des lots de propriété municipale situés près de l'aéroport en soutenant des projets d'expérimentation et de maillage entre les activités de recherche (ex. : universités et centres de recherche) et les activités de transformation et de production agricole ou encore pour accueillir des productions innovantes.
 - Évaluer le potentiel de développement de certaines filières innovantes sur le territoire de Gatineau (ex. : cultures maraîchères et production en serre).
 - Évaluer le potentiel de mise en valeur des terres agricoles contiguës aux limites des périmètres urbains par des modèles d'agriculture non traditionnelle (ex. : *spin farming* et microproduction sur moins d'un hectare).
 - Documenter les contraintes et les opportunités du commerce agricole et agroalimentaire transfrontalier et mettre en œuvre des mesures visant à l'encourager.
 - Prévoir dans les outils d'aménagement et de développement urbain de la ville des mesures permettant l'intégration et l'encadrement d'activités agricoles urbaines à des fins commerciales (ex. : en zone industrielle et/ou commerciale comme les serres sur les toits ou autres serres et la culture en conteneur).

Orientation 3 :

Multiplier les expériences agricoles pour la population tout en promouvant un cadre agricole durable.

- ▶ Protéger le territoire agricole et y encourager la pérennité et la productivité de l'ensemble de la zone agricole à des fins d'agriculture et d'activités complémentaires dans un contexte de proximité et de durabilité.
- ▶ Offrir à la population de Gatineau un plus grand nombre d'occasions pour favoriser sa compréhension des réalités agricoles et des bénéfices de l'agriculture locale, ainsi que pour établir des liens avec le milieu agricole.

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années :

- Reconnaître, mettre en valeur, protéger et promouvoir l'ensemble des atouts de la zone agricole (primauté agricole ainsi que son caractère multifonctionnel).
- Établir des partenariats pour sensibiliser la population au domaine agricole par les réseaux scolaire et communautaire.
- Développer les activités complémentaires à la ferme en participant et en appuyant les initiatives régionales.

Équipe de réalisation

Client

Ville de Gatineau

Dave Cassivi, Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Marie-Josée Casaubon, Chef de la section Planification des ressources – Division Expertise conseil du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Englobe Corp.

Directeur de projet

Éric Cardinal, Directeur, Acceptabilité sociale et relations avec le milieu, Études environnementales et sociales

Comité technique du PDZAA

Ville de Gatineau

Dave Cassivi, Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Marie-Josée Casaubon, Chef de la section Planification des ressources – Division Expertise conseil du Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD)

Direction régionale de l'Outaouais du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

Luc Poirier, Agent de recherche et de planification socio-économique – Conseiller en commercialisation et aménagement du territoire – Responsable administratif du Centre de services agricoles de Gatineau

Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

Vincent Philibert, Directeur

SADC de Papineau inc.

Roselyne Clément, Conseillère en développement économique et commercial

Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides

Guillaume Charest-Hallé, Aménagiste

Avec la participation du Comité consultatif agricole (CCA) de la Ville de Gatineau

Table des matières

1	PRÉSENTATION	1
2	PORTRAIT DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES	3
2.1	Gatineau : de forts potentiels de marché naturellement présents	3
2.1.1	Un positionnement géographique stratégique	3
2.1.2	Une structure sociodémographique et économique favorable	3
2.1.3	Commerce interprovincial	4
2.2	Caractéristiques clés du territoire agricole de Gatineau	4
2.2.1	Des caractéristiques géophysiques propices à la pratique de l'agriculture	4
2.2.2	Des superficies agricoles disponibles confrontées à l'augmentation du prix des terres	6
2.2.3	Plusieurs contraintes observées à la pratique de l'agriculture à l'intérieur de la zone agricole	6
2.3	Caractéristiques clés des entreprises agricoles	7
2.3.1	Productions animales	7
2.3.2	Productions végétales	7
2.3.3	La pérennité des exploitations	7
2.3.4	L'agriculture de loisir	8
2.4	Les retombées socioéconomiques dans le milieu	8
2.4.1	Les revenus générés par les activités agricoles	8
2.4.2	Des biens en capital possédés et des investissements élevés	9
2.4.3	Les autres retombées	9
2.4.4	La transformation agroalimentaire et le secteur tertiaire alimentaire	10
2.4.5	L'agriculture urbaine	10
2.4.6	Gouvernance et intervenants régionaux	10
2.5	Principaux constats tirés à partir du Portrait	11
3	DIAGNOSTIC	19
3.1	Démarche de participation du milieu au diagnostic	19
3.2	Présentation du diagnostic partagé par le milieu	20
3.3	Les priorités énoncées dans le cadre du diagnostic	22
4	VISION D'AVENIR	23
4.1	Une ville engagée et active	23
4.2	Les 10 composantes de la vision d'avenir	23
4.3	Énoncé final de vision – Destination 2038	25
4.4	Un engagement fort pour assurer la réalisation du plan d'action	26
4.5	Présentation du plan d'action (horizon 0-5 ans)	27
4.6	Déploiement du plan d'action	29
5	CONCLUSION	31

Figures

Figure 1 : Délimitation de la zone agricole de Gatineau et du potentiel agricole des sols	5
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---

Tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de place de l'agriculture et de l'agroalimentaire à Gatineau	12
Tableau 2 : Constats sur le potentiel de marché lié aux grandes caractéristiques du territoire et de sa population	14
Tableau 3 : Constats sur le territoire agricole et son occupation	15
Tableau 4 : Constats sur les activités agricoles et leur situation	16
Tableau 5 : Constats sur les retombées économiques et sociales de l'agriculture et de l'agroalimentaire	17
Tableau 6 : Constats sur la gouvernance et la réglementation de la Ville	17
Tableau 7 : Diagnostic orienté sur la base de la consultation des acteurs – Environnement interne	20
Tableau 8 : Diagnostic orienté sur la base de la consultation des acteurs – Environnement externe	21
Tableau 9 : Priorités énoncées	22

1 Présentation

La Ville de Gatineau a pris l'engagement de se doter d'un Plan de développement de sa zone et des activités agricoles (PDZAA) dans la foulée du dernier exercice de révision de son schéma d'aménagement et de développement (SAD).

Le PDZAA est un outil de développement pour appuyer l'essor de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire. Son élaboration est travaillée en synergie avec le milieu, dont les producteurs locaux, afin de rallier un maximum de partenaires autour des objectifs et pour sa mise en œuvre.

Le Comité consultatif agricole (CCA) de la Ville de Gatineau, ainsi qu'un comité technique composé de représentants d'organismes du milieu (voir p. viii) ont notamment contribué à toutes les étapes d'élaboration du PDZAA. La préparation du PDZAA a bénéficié du soutien technique et financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Grandes étapes de réalisation

- ▶ **Avril à septembre 2017** : Portrait du territoire et des activités agricoles, duquel les principaux constats ont été extraits afin de poser un diagnostic.
- ▶ **Septembre 2017 à décembre 2017** : Diagnostic partagé avec le milieu qui énonce les forces, les faiblesses et les enjeux des milieux agricoles et agroalimentaires afin que les acteurs se dotent d'une vision adaptée à leur réalité.
- ▶ **Janvier 2018 à mars 2018** : Vision d'avenir (destination 2038) qui consiste à établir les grandes caractéristiques souhaitées pour le territoire à long terme et qui sert de guide pour le plan d'action.
- ▶ **Février 2018 à juin 2018** : Plan d'action et de mise en œuvre du PDZAA (orientations, objectifs, moyens et actions).

La Ville de Gatineau est fière de se doter de son PDZAA, qui est le fruit d'un processus de plus d'un an, fait en parallèle de consultations et de concertation avec le milieu agricole et l'ensemble de la communauté. Le plan qui résulte de cette démarche est empreint de la vision des producteurs agricoles, des intervenants et des organismes du secteur. Puisqu'il est un produit appliqué au milieu, il saura maintenir les bases d'une agriculture pérenne et prospère pour aujourd'hui et pour demain, en plus de stimuler une nouvelle dynamique pour le secteur.

Le PDZAA représente une occasion pour la Ville de réaffirmer son engagement à promouvoir le secteur, à soutenir les entrepreneurs et la relève agricole et à les accompagner dans leurs efforts pour offrir des produits de qualité et explorer de nouvelles avenues de développement du marché.

2 Portrait du territoire et des activités agricoles

Le présent portrait du territoire et des activités agricoles de la ville de Gatineau résume l'état de situation du secteur, son évolution ainsi que les tendances récentes observées, notamment à l'égard des avantages et contraintes généralement associés à l'agriculture périurbaine. Il permet également de positionner la situation du territoire par l'utilisation de comparaisons géographiques avec d'autres régions métropolitaines et avec les MRC avoisinantes.

2.1 Gatineau : de forts potentiels de marché naturellement présents

2.1.1 Un positionnement géographique stratégique

Créée en 2002 et réunissant les anciennes municipalités d'Aylmer, de Buckingham, de Hull, de Gatineau et de Masson-Angers, la Ville de Gatineau agit à titre de ville-MRC (municipalité régionale de comté). Son territoire s'étire sur une bande est-ouest de près de 45 km, entre la rivière des Outaouais au sud et une couronne davantage forestière au nord, pour couvrir une superficie totale de 339,4 km².

L'accès au territoire de Gatineau est facilité par un ensemble de dessertes routières, ferroviaires et aéroportuaires. Grâce au réseau autoroutier, Gatineau est accessible à partir de Montréal, de Toronto et des principales villes américaines. La ville est donc bien placée pour le transport des personnes et des marchandises, que ce soit pour l'importation ou l'exportation. La proximité de Gatineau avec Ottawa la place dans la Région métropolitaine de recensement Gatineau-Ottawa qui totalise 1,2 million d'habitants, ce qui en fait la quatrième agglomération urbaine d'importance au pays.

2.1.2 Une structure sociodémographique et économique favorable

Les études récentes sur les pratiques d'approvisionnement alimentaire des consommateurs mettent en lumière des facteurs sociodémographiques plus favorables à l'achat local et à la consommation de produits de proximité. Ces facteurs sont le nombre de consommateurs présents et leur concentration sur le territoire, une population plus jeune et de niveau professionnel, l'occupation et les revenus disponibles, les caractéristiques des ménages ainsi que le niveau d'éducation. En référant à ces facteurs, on constate que les caractéristiques économiques et sociodémographiques révèlent de forts potentiels de marché et de développement pour le secteur agricole et agroalimentaire local.

Par exemple, Gatineau est un pôle démographique important à la fois pour l'Outaouais et pour le Québec. Avec sa population totale de 281 392 habitants, la population de Gatineau représente 72 % de la population totale de l'Outaouais (389 139 habitants). Qui plus est, la ville se classe au 4^e rang des municipalités du Québec derrière Montréal, Québec et Laval. La densité moyenne de population y est de 822,9 habitants/ km², comparativement à 12,8 habitants/ km² à l'échelle de la région de l'Outaouais.

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Gatineau maintiendra un rythme de croissance élevé de sa population. La population de Gatineau peut être qualifiée de relativement jeune, scolarisée et disposant d'un revenu plus élevé que ce qui est observable au Québec.

En 2014, l'économie de Gatineau a atteint un PIB d'environ 10,6 G\$, ce qui représente une très large part de la production totale de l'Outaouais qui se chiffrait à 11,8 G\$ pour cette même année. L'économie de Gatineau est davantage orientée vers le secteur des services (86 % du PIB) que l'est celle de l'ensemble du Québec (72 % du PIB).

Les entreprises agricoles et agroalimentaires pourront donc miser sur ces caractéristiques propices pour développer des produits de niche répondant aux tendances de marchés présentes sur le territoire.

2.1.3 Commerce interprovincial

L'économie de Gatineau s'inscrit dans deux ensembles territoriaux qui contribuent au développement économique du milieu :

- ▶ La région administrative de l'Outaouais (région 07) qui comprend, en plus de la ville de Gatineau, les MRC Pontiac, Les Collines-de-l'Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau et Papineau.
- ▶ La Région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau qui touche à la fois à l'Ontario (Ottawa, Clarence-Rockland, le canton de Russell et le village de Casselman) et au Québec (ville de Gatineau, MRC Les Collines-de-l'Outaouais et la municipalité de Denholm).

Le commerce interprovincial au Canada est soumis aux règles de l'Accord sur le libre-échange canadien (ALEC). Il réduit les obstacles au commerce, à l'investissement et à la mobilité des travailleurs entre les provinces et territoires. Les produits agricoles et leur mise en marché collective font partie des exceptions à l'accord, et les provinces peuvent continuer à empêcher l'entrée et la sortie de ces marchandises des territoires. Outre ces règles, les critères sanitaires ou phytosanitaires constituent les principaux obstacles aux échanges de denrées agricoles entre les provinces, une situation pénalisant notamment le secteur des viandes.

2.2 Caractéristiques clés du territoire agricole de Gatineau

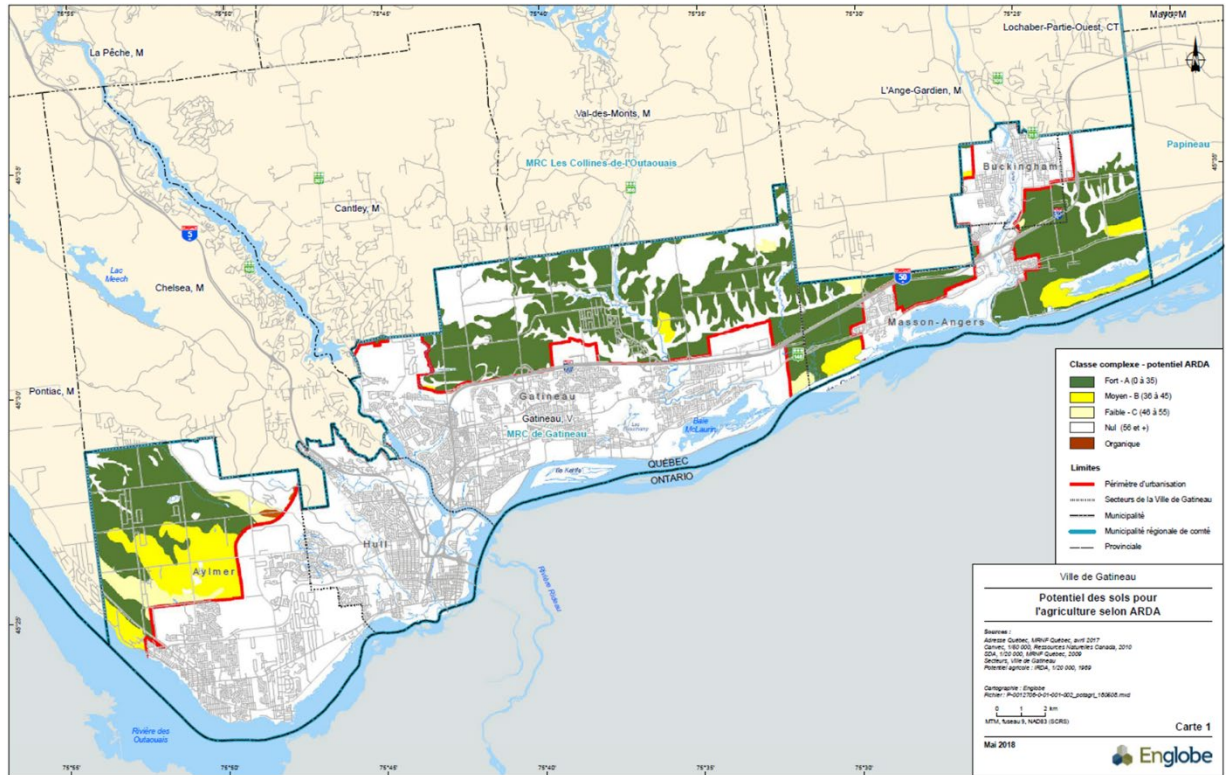
2.2.1 Des caractéristiques géophysiques propices à la pratique de l'agriculture

Situé à la jonction du Bouclier canadien et de la vallée de l'Outaouais, Gatineau présente un relief varié composé de plaines, de plateaux et de collines.

Le climat continental tempéré et humide de Gatineau est également très favorable à l'agriculture avec sa longue période de croissance (moyenne annuelle entre 200 et 216 jours) et sa température élevée. En revanche, comme c'est le cas pour la plupart des régions à l'est des Grands Lacs, les précipitations excèdent les besoins de la majorité des cultures (moyenne annuelle entre 548 et 627 millimètres), ce qui accroît l'importance de terres bien drainées.

Les sols sont à fort potentiel agricole dans une grande partie du territoire de la ville. Les potentiels plus faibles sont notamment en bordure de la rivière des Outaouais et dans le secteur d'Aylmer. Il est tout de même possible de pratiquer des activités agricoles sur des sols à plus faible potentiel, par exemple la culture en serre ou encore des activités plus extensives dans les espaces naturels à préserver.

Figure 1 : Délimitation de la zone agricole de Gatineau et du potentiel agricole des sols



2.2.2 Des superficies agricoles disponibles confrontées à l'augmentation du prix des terres

Le territoire agricole de Gatineau totalise 13 311 hectares et couvre pratiquement 40 % de l'ensemble du territoire de la ville. Malgré cette étendue significative, la zone agricole actuelle ne fait l'objet d'activités agricoles par les fermes existantes que sur 40 % des terres (5 351 hectares).

Le prix moyen par hectare des terres agricoles a augmenté de 29 % entre l'année 2015 et l'année 2016, ce qui le porte à 6 334 \$ par hectare. Les terres agricoles cultivées sont par ailleurs vendues à un prix plus élevé, dont la moyenne par hectare était de 10 056 \$ en 2016. Lorsque comparé à la situation d'autres pôles d'agriculture périurbaine possédant une proximité avec un bassin majeur de population au Québec (ex. : région métropolitaine de Montréal ou de Québec), le prix payé à Gatineau demeure relativement avantageux, ce qui pourrait attirer des investissements agricoles sur le territoire.

2.2.3 Plusieurs contraintes observées à la pratique de l'agriculture à l'intérieur de la zone agricole

On compte plusieurs contraintes aux activités agricoles sur le territoire de Gatineau. La conciliation de l'agriculture avec la protection des milieux naturels est l'une d'elles. Par exemple, les boisés de grande valeur écologique à protéger sont au nombre de 12 massifs sur le territoire. Les milieux humides à protéger afin de maintenir leur fonction écologique couvrent quant à eux une superficie de 11,6 km². Bien que certaines formes d'agriculture peuvent être compatibles avec de tels milieux naturels, il n'en demeure pas moins que ces milieux génèrent des restrictions, notamment en ce qui concerne la coupe d'arbres en zone agricole. À cette liste de contraintes naturelles s'ajoutent les réserves naturelles, ou encore les ravins à fort dénivelé.

Une autre source de contraintes est associée au cadre de planification et aux règles s'y rattachant. Le schéma d'aménagement et de développement comporte trois types d'affectations permettant des usages agricoles, soit l'affectation rurale, l'affectation agricole et celle d'agriculture de conservation. Pour favoriser la cohabitation de vocations urbaines et agricoles du territoire, la Ville de Gatineau s'est dotée d'un cadre réglementaire prévoyant des distances séparatrices strictes entre les périmètres urbains et certaines activités d'élevage ou encore pour les immeubles protégés. On trouve aussi à l'intérieur de la zone agricole des îlots qualifiés de déstructurés en raison de la concentration d'activités non agricoles à l'intérieur de ceux-ci.

Un troisième type de contrainte à Gatineau concerne la propriété de lots agricoles par des particuliers qui n'exploitent pas d'entreprise agricole. Il est estimé que près de 55 % des lots agricoles ne sont pas de propriété d'une exploitation agricole. La proximité d'un pôle urbain important contribue à ce phénomène : des terres agricoles sont achetées à des fins spéculatives reposant sur l'augmentation de leur valeur et un éventuel étalement urbain. Les terres affectées sont souvent laissées à l'abandon ou font l'objet d'une location annuelle à un exploitant agricole, un cadre insécurisant pour l'entreprise agricole et qui n'encourage pas l'investissement sur ces terres.

Cet enjeu de proximité avec un pôle urbain important et de propriété des terres n'est certainement pas étranger au fait que le prix des terres agricoles à Gatineau est plus élevé que celui des MRC avoisinantes de l'Outaouais. Un membre de la relève agricole pourrait alors privilégier s'établir à l'extérieur de Gatineau afin de minimiser son investissement foncier.

2.3 Caractéristiques clés des entreprises agricoles

2.3.1 Productions animales

En 2017, on recense sur le territoire de la ville de Gatineau un total de 66 exploitations agricoles enregistrées, soit environ 7 % des 917 exploitations de l'Outaouais. En comparaison avec d'autres pôles périurbains, le territoire de Gatineau compte un plus faible nombre d'exploitations recensées.

Parmi les productions animales du territoire, c'est la production bovine qui est dominante, avec un total de 34 exploitations agricoles ayant déclaré des revenus dans ce secteur. Les bovins de boucherie devancent ainsi largement les productions occupant le deuxième rang de ce palmarès, soit la production ovine (8 fermes ayant déclaré des revenus).

Au Québec, c'est plutôt la production laitière qui arrive au premier rang du nombre de fermes déclarant des revenus avec 28 % des exploitations agricoles, alors que ce chiffre n'atteint que 3 % sur le territoire de Gatineau et ne représente tout au plus que 9 % sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais. La distribution du nombre de fermes par production se compare tout de même à la réalité du secteur animal présente dans la région agricole Ottawa : bovins de boucherie, production laitière et chevaux occupent les trois premières positions.

2.3.2 Productions végétales

Parmi les productions végétales, ce sont les fourrages qui arrivent au premier rang des exploitations agricoles ayant déclaré des revenus dans ce secteur avec 16 entreprises sur les 43 déclarant des revenus de la production végétale. Ce nombre n'est pas étranger à la présence élevée de fermes en production bovine. La culture de céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains vient en deuxième place avec 35 % des entreprises.

En termes de superficie cultivée, les fourrages occupent le plus d'espace à l'intérieur de la zone agricole de Gatineau avec 1 663,6 hectares (31 % du total des superficies cultivées). On remarque par ailleurs que Gatineau possède près de 33 % du total des superficies en culture abritée (en serre) de la région de l'Outaouais. La culture de légumes frais a quant à elle connu une importante hausse avec 7 entreprises s'y adonnant en 2010 et 12 entreprises en 2017.

2.3.3 La pérennité des exploitations

L'âge moyen des exploitants agricoles de Gatineau est de 56 ans, ce qui est légèrement plus élevé que l'âge moyen des exploitants de l'Outaouais (53 ans) et de la province de Québec (51 ans).

Cinq entreprises ont mentionné avoir l'intention de vendre d'ici 5 ans, dont quatre qui avaient déjà identifié une relève potentielle (80 %), ce qui permet d'envisager la pérennité de l'exploitation. Globalement, selon Statistique Canada, seulement 6 % des fermes de Gatineau ont déclaré avoir un plan de relève, ce qui est légèrement inférieur à la proportion des fermes du Québec déclarant avoir un tel plan (9 %).

2.3.4 L'agriculture de loisir

Un phénomène souligné par différents acteurs du milieu est la présence sur le territoire de Gatineau d'une agriculture de loisir. L'agriculture de loisir est associée au concept de multifonctionnalité de l'agriculture. Il s'agit d'un type d'occupation du territoire particulièrement présent à l'intérieur des zones agricoles périurbaines.

L'agriculture de loisir est souvent pratiquée par des non-agriculteurs installés en zone agricole, qui possèdent des bâtiments et des terres dont ils font une occupation agricole minimale (par exemple, chevaux ou autres) ou encore qu'ils louent à des producteurs agricoles actifs par différentes formules d'ententes.

Cette forme d'agriculture peut entraîner divers enjeux pour la zone agricole régionale. En effet, l'arrivée de néo-ruraux est susceptible d'exercer une pression foncière sur les terres agricoles, causant ainsi une dynamique défavorable au maintien des exploitations existantes (taxes foncières élevées) ou à l'établissement de nouvelles exploitations (prix élevé des terres). La prédominance de la fonction résidentielle peut également être source de conflit de cohabitation, par exemple en ce qui concerne les odeurs.

2.4 Les retombées socioéconomiques dans le milieu

2.4.1 Les revenus générés par les activités agricoles

Les revenus totaux générés par les exploitations agricoles de Gatineau s'élevaient à près de 6 M\$ en 2010, soit une progression de 13 % depuis 2007. Il s'agit d'une contribution proportionnelle au nombre d'entreprises agricoles à l'échelle de la région de l'Outaouais pour la même période : Gatineau compte environ 6 % des fermes de l'Outaouais qui génèrent également 6 % des revenus agricoles de la région (qui s'élèvent à 93,8 M\$).

Le revenu agricole moyen des fermes de Gatineau s'établit à un peu plus de 100 000 \$, devançant la moyenne de ceux observés dans les MRC Les Collines-de-l'Outaouais et La Vallée-de-la-Gatineau.

La répartition des revenus agricoles bruts par strate indique cependant que 61 % des exploitations agricoles enregistrées de Gatineau ont des revenus annuels ne surpassant pas les 50 000 \$ (35 fermes). Parmi les 22 exploitations qui génèrent plus de 50 000 \$ de revenus bruts par année, 53 % de celles-ci se situent dans la catégorie générant entre 50 000 et 150 000 \$ par an. Seules 2 exploitations génèrent des revenus de 500 000 \$ et plus. Comparativement au reste de la province et de la région, Gatineau détient une plus grande proportion d'exploitations générant un plus faible revenu.

Toutes les activités agricoles ne génèrent pas des revenus de façon proportionnelle à leurs superficies cultivées. Par exemple, à l'échelle de Gatineau, ce sont les productions horticoles qui génèrent la part la plus importante des revenus agricoles totaux (47 %) bien qu'elles soient en plus petit nombre ou encore qu'elles occupent moins de superficies agricoles. La production bovine arrive au second rang à 27 % de l'ensemble des revenus agricoles.

2.4.2 Des biens en capital possédés et des investissements élevés

La plupart des exploitations détiennent un capital entre 500 000 \$ et 1 000 000 \$ (terres, bâtiments, etc.). Une proportion moins grande des exploitations agricoles de Gatineau que dans l'ensemble de l'Outaouais possède un capital de moins de 500 000 \$, ce qui pourrait notamment être lié au coût des terres.

En ce qui concerne les investissements et dépenses agricoles requis aux activités de production, ils totalisent annuellement 8,5 M\$. Considérant que les dépenses du secteur agricole sont principalement investies localement, il s'agit donc d'une industrie ayant un apport économique important dans l'économie globale de la région, et ce, année après année.

Les études économiques démontrent par ailleurs que l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. En Outaouais, ce sont 2 100 emplois générés par l'agriculture pour un PIB agricole de 50 M\$, soit un ratio de 1 000 par tranche de 23,8 M\$. Dans l'ensemble des secteurs de l'économie de l'Outaouais, ce ratio est nettement plus faible, avec 1 000 emplois par tranche de 58,86 M\$. C'est donc deux fois plus d'emplois créés pour le même montant de PIB dans le domaine agricole que dans le reste de l'économie.

2.4.3 Les autres retombées

La vente directe aux consommateurs représente une avenue intéressante de mise en marché pour les entreprises agricoles, particulièrement pour celles de petite taille ou en phase de développement. Elle comporte l'avantage de rapprocher le producteur du consommateur, d'offrir une expérience personnalisée. La vente directe inclut la vente sur place (ex. : à la ferme), dans les marchés publics et les foires, de même que la vente en ligne. Selon Statistique Canada, 26 fermes de Gatineau ont déclaré avoir vendu des produits directement aux consommateurs, ce qui est significatif.

De plus, le territoire de Gatineau comporte 5 entreprises répertoriées comme proposant des activités d'agrotourisme. Le maximum des revenus générés par ces fermes atteint 150 000 \$ dans un cas. Il s'agit de 11 % de l'offre présente dans l'ensemble des MRC de l'Outaouais (total de 45 entreprises en agrotourisme), ce qui est aussi significatif considérant que les entreprises agricoles de Gatineau ne représentent proportionnellement que tout au plus 6 % du nombre total d'entreprises agricoles des MRC de l'Outaouais (917).

Parmi les autres retombées socioéconomiques associées à l'agriculture de Gatineau et des environs, on compte notamment tout le créneau de l'événementiel agricole. Des événements de type foire alimentaire sont l'occasion pour les producteurs de faire connaître leur produit, d'augmenter leurs ventes annuelles et de générer des retombées économiques connexes pour les commerces non agricoles situés à proximité. La tenue de ces événements grand public permet principalement de mettre en valeur les produits locaux, d'éduquer et de sensibiliser la population à la réalité agricole et de favoriser l'émergence de partenariats par un accroissement de la visibilité des entreprises de l'agroalimentaire. Ils contribuent également à la vitalité et au développement de l'offre touristique de la région.

2.4.4 La transformation agroalimentaire et le secteur tertiaire alimentaire

À l'échelle des fermes de Gatineau, une seule est répertoriée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation comme effectuant de la transformation à la ferme.

L'industrie de la transformation alimentaire est cependant active à Gatineau puisque l'on y trouve plus d'une vingtaine d'entreprises et que ce nombre croît avec les années. Le territoire de Gatineau héberge d'ailleurs plus de 55 % de tous les emplois en transformation alimentaire présents dans l'Outaouais. Quelques créneaux se distinguent particulièrement sur le territoire dans l'industrie de la transformation alimentaire et dans son environnement de proximité : le lait, la bière et les produits de la viande.

La ville de Gatineau regroupe différents espaces dédiés à accueillir les activités de nature industrielle (ex. : transformation) ou des maillages entre les activités de production et de transformation. Outre les traditionnels parcs d'affaires disponibles, la Ville de Gatineau possède des terres agricoles localisées au pourtour de l'aéroport de Gatineau qui sont destinées à soutenir le développement de créneaux ou de maillages agricoles. Ce concept est identifié comme étant l'Agroparc dans les documents de planification et de vision de développement de la Ville.

Gatineau étant un grand centre urbain, il bénéficie également d'une variété de produits alimentaires d'autres types et d'une vaste gamme de restaurants. Le secteur tertiaire agroalimentaire se compose d'un important réseau de commercialisation et de vente des produits agricoles aux consommateurs de Gatineau.

À lui seul, le secteur de la restauration compte 738 établissements sur le territoire de Gatineau, alors que le secteur du commerce au détail totalise 334 établissements. Le nombre total d'emplois y est estimé à 10 598, soit 78 % des emplois du secteur tertiaire agroalimentaire en Outaouais. Les dépenses alimentaires des ménages de Gatineau surpassent les 960 M\$ chaque année.

2.4.5 L'agriculture urbaine

La Ville de Gatineau souhaite miser sur son caractère urbain afin de développer une agriculture adaptée à son contexte. Parmi les jalons d'une agriculture intégrée au contexte urbain figure l'agriculture urbaine variée. Dans cette optique, la Ville de Gatineau a adopté un programme d'agriculture urbaine sur son territoire en 2016. L'agriculture urbaine poursuit des objectifs alimentaires et environnementaux, mais également d'éducation, de sensibilisation et de promotion. On y trouve différents types d'activités, dont les fermes urbaines commerciales ou communautaires, les jardins collectifs et communautaires, la production privée de type jardins comestibles, ainsi que des activités qui y sont reliées comme la production d'intrants, transformation et mise en marché des produits. Des initiatives ont notamment été menées sur le territoire en ce qui concerne les petits élevages urbains (apiculture et poules pondeuses).

2.4.6 Gouvernance et intervenants régionaux

La Ville de Gatineau possède une structure administrative interpellant de nombreux professionnels spécialisés et un partage des responsabilités. Chaque service voit à l'atteinte des objectifs poursuivis par la Ville, à son développement et à l'application réglementaire. Le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) est celui qui est principalement saisi des enjeux agricoles considérant les liens qui existent avec l'aménagement du territoire.

La concertation du secteur agroalimentaire est fortement appuyée par le travail de la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO). La TAO est un organisme à but non lucratif ayant pour rôle de coordonner les efforts de développement du secteur agroalimentaire régional. Son conseil d'administration regroupe des représentants des principaux acteurs du secteur agroalimentaire de la région qui se rencontrent pour échanger sur les enjeux et les défis du milieu. La TAO, sous la délégation du MAPAQ, est l'organisme porteur de la *Planification stratégique agroalimentaire Outaouais 2013-2018*. En plus de son rôle de concertation, la TAO participe et soutient le développement de différents projets agricoles ou agroalimentaires d'envergure régionale. Ces différents projets ou initiatives témoignent du dynamisme régional et de l'implication de nombreux partenaires pour le développement du secteur.

Un acteur de concertation plus spécifique pour le milieu agricole est la fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) Outaouais-Laurentides. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des producteurs agricoles de la région. Par ses instances plus locales, elle agit comme répondant auprès des producteurs agricoles de Gatineau.

Sur le plan du développement économique, le secteur agroalimentaire peut bénéficier de l'apport de différents groupes. Soulignons notamment Investissement et développement (ID) Gatineau et le Centre d'entrepreneurship de l'Outaouais, qui offrent des services aux entrepreneurs des différents secteurs de l'économie afin de les soutenir dans la concrétisation de leurs projets de création d'entreprises, de consolidation ou d'expansion. La Chambre de commerce de Gatineau œuvre quant à elle à stimuler la vitalité économique en se basant sur le réseautage, la représentation des intérêts de la communauté d'affaires et le partage des pratiques (mentorat).

Au chapitre de la formation, la ville de Gatineau est avantagée par la proximité de multiples centres de recherche et d'enseignement, dont la Cité d'Ottawa, le Collège Boréal, le Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie (CFPRLS) et le Collège de l'Outaouais qui offre une formation en biotechnologies et techniques de laboratoire.

En ce qui concerne la protection environnementale, l'Organisme de bassin versant – COBALI est une table de concertation ayant pour mission de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau des bassins versants de la rivière du Lièvre, de la rivière Blanche et du ruisseau Pagé, de même que les ressources et habitats associés.

Plusieurs MRC de l'Outaouais ont réalisé des PDZA au cours des dernières années, notamment les MRC Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac. De plus, la Commission de la capitale nationale (CCN) possède de nombreux terrains dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau. La ceinture de verdure, située sur le territoire de la ville d'Ottawa, permet de contrôler l'urbanisation depuis l'adoption du Plan Gréber en 1950. La Commission de la capitale nationale est également propriétaire de terrains urbains comme celui de la ferme Moore, ainsi que du parc de la Gatineau, où se pratiquent également des activités agricoles. La Stratégie de la CCN en matière d'alimentation et d'agriculture durable (2017) définit les concepts stratégiques relatifs à la ceinture de verdure.

2.5 Principaux constats tirés à partir du Portrait

La ville de Gatineau est reconnue comme un pôle urbain de grande importance à l'échelle du Québec au côté d'autres grandes agglomérations comme la région de Laval, de Longueuil, de Québec ou de Lévis pour ne nommer que celles-ci. Elle se définit notamment comme un pôle

résidentiel et institutionnel axé fortement sur l'économie des services. Comme le révèle le portrait, ce type de milieu de vie offre de forts potentiels de marché et de développement pour l'agriculture et l'agroalimentaire local.

Le Portrait du PDZAA rappelle d'ailleurs que l'agriculture et l'agroalimentaire occupent une part importante de l'ensemble du territoire. Ce secteur est générateur des retombées variées pour le milieu (économiques, environnementales et sociales).

Quelques données factuelles peuvent être mises de l'avant pour témoigner de la place occupée par l'agriculture et l'agroalimentaire sur le territoire de Gatineau.

Tableau 1 : Indicateurs de place de l'agriculture et de l'agroalimentaire à Gatineau

Indicateur	Intérêt	Donnée pour Gatineau
Part relative du territoire agricole	Indique l'importance des superficies couvertes par la zone agricole sur le territoire de Gatineau	40 % (13 311 hectares)
Taux d'occupation de la zone agricole	Indique l'importance de l'espace exploité par les entreprises agricoles à l'intérieur de la zone agricole	40 % (5 351 hectares)
Portion cultivée de la zone agricole	Indique l'importance des superficies qui sont utilisées à des fins de mise en culture à l'intérieur de la zone agricole	23 % (2 990 hectares)
Part estimée de l'ensemble du foncier agricole n'appartenant pas aux entreprises agricoles du territoire	Indique l'importance des unités d'évaluation en zone agricole qui ne sont pas possédées ou associées à une entreprise agricole	53 % (6 890 hectares)
Part des superficies agricoles exploitées associées à des exploitations actives en propriété ou en location apparentée	Indique l'importance de l'espace agricole de propriété des exploitations agricoles du territoire ou en location apparentée	69 % (4 252 hectares)
Bilan des inclusions et exclusions à la zone agricole (CPTAQ) depuis 1992	Indique la pression pour le recul du territoire agricole aux fins d'urbanisation	+ 43,56 hectares (inclusion)
Valeur du capital agricole possédé par les exploitations agricoles	Indique la contribution de l'agriculture en ce qui a trait aux revenus des municipalités (taxation)	100 millions \$
Revenus agricoles	Indique la valeur des productions sur le territoire agricole	6 millions \$
Indice de remplacement des exploitants agricoles	Indique s'il y a présence de relève pour assurer la pérennité des activités agricoles de ceux désirant quitter la production d'ici 5 ans	80 % (4 sur 5)
Indice de charge animale	Indique la pression que les élevages exercent sur le territoire agricole et l'environnement	0,33 unité animale par hectare exploité
Poids du secteur agroalimentaire	Indique le nombre et les retombées des entreprises des secteurs secondaires (transformation) et tertiaires (alimentaire)	1 195 entreprises des secteurs secondaires et tertiaires 9 900 emplois (secondaire et tertiaire)
Poids du tertiaire alimentaire	Indique l'intensité du nombre d'entreprises en lien avec le commerce alimentaire	738 restaurants 26 supermarchés 157 petites épiceries 96 magasins de spécialité en alimentation

1. Les données du tableau 1 sont extraites des différentes sections du Portrait du territoire et des activités agricoles et agroalimentaires de Gatineau préparé dans le cadre du présent PDZAA. Nous invitons le lecteur à se référer au Portrait pour toute question relative aux sources ou aux terminologies utilisées.

Une valeur environnementale doit aussi être reconnue au territoire agricole de Gatineau comme peuvent le rappeler les récents événements météorologiques (inondations du printemps 2017 et pluies extrêmes de l'été 2017) pour la gestion des eaux de pluie, la qualité de l'eau ou encore pour l'amélioration du bilan carbone.

Une valeur sociale croissante au territoire et aux activités agricoles, difficile à chiffrer, est également à considérer pour la population et les familles faisant le choix de s'implanter dans les secteurs urbains de proximité avec le milieu agricole. Le volet événementiel et différents projets de partenariats avec le secteur communautaire s'y rattachent également.

En combinant ces potentiels au fait que la zone agricole de Gatineau est omniprésente (couvre 40 % de tout le territoire de Gatineau) et que celle-ci demeure sous-utilisée à des fins agricoles (uniquement 40 % des superficies agricoles occupées par l'agriculture, dont 23 % en culture, de même que sa très faible charge animale de 0,33 unité animale par hectare exploité), plusieurs opportunités existent naturellement dans le milieu pour assurer le développement du secteur.

Les tableaux qui suivent présentent la liste complète des constats tirés du Portrait¹.

¹ Ces tableaux sont produits à des fins de résumé. Nous invitons le lecteur à se référer directement au contenu du Portrait pour obtenir les sources complètes et la contextualisation des données.

Tableau 2 Constats sur le potentiel de marché lié aux grandes caractéristiques du territoire et de sa population

1. Potentiel de marché lié aux grandes caractéristiques du territoire et de sa population	
Composante	Constat
Localisation et potentiel	L'agriculture et l'agroalimentaire de Gatineau bénéficient d'une proximité avec le marché et le bassin de consommateurs de la région d'Ottawa (934 243 habitants) et, plus largement, de l'Ontario.
	Le réseau routier est favorable au transport des marchandises sur le territoire et donne accès à d'importants marchés (ex. : Montréal, Toronto, New York).
	Les règles du commerce agricole interprovincial (notamment les sanitaires et phytosanitaires) imposent des contraintes à la vente de certains produits agricoles dans le marché ontarien (ex. : viande).
Population et marchés	Le nombre élevé d'habitants (389 139) offre à l'agriculture et à l'agroalimentaire du territoire un fort bassin de consommateurs et génère une demande élevée en produits pour s'alimenter.
	Le profil sociodémographique de la population de Gatineau génère des occasions de marché croissantes pour les produits agricoles et agroalimentaires de proximité et de niche (population jeune et éduquée, présence d'une population ethnique, augmentation de la population).
	La forte densité de population (822 km ²) peut favoriser la consommation de produits locaux et donc la mise en place de marchés de proximité.
Structure économique	La structure économique de la ville de Gatineau est propice au maintien d'un marché de consommateurs économiquement stable (administration publique, secteur institutionnel et services) qui possède un pouvoir de dépenser supérieur à la moyenne québécoise (41 649 \$). Les dépenses alimentaires des ménages de Gatineau totalisent près de 960 M\$ annuellement.
	L'industrie agricole, les cultures et les élevages occupent une place marginale dans le PIB total de Gatineau qui est dominé à 86 % par le secteur des services.

Tableau 3 : Constats sur le territoire agricole et son occupation

2. Le territoire agricole et son occupation	
Composante	Constat
Géophysique	Le territoire agricole de Gatineau possède des superficies intéressantes qui bénéficient d'un relief plat pour la pratique de l'agriculture, et ce, malgré l'urbanisation et les barrières naturelles le rendant morcelé et enclavé.
	L'agriculture de Gatineau bénéficie de conditions climatiques propices et apparentées à celles présentes dans les meilleures régions agricoles du Québec.
	Les paysages agricoles présents contribuent au potentiel agrotouristique de Gatineau et peuvent faire partie intégrante de l'expérience de la ruralité vécue par les visiteurs.
Superficies agricoles	La zone agricole de Gatineau occupe une part significative de l'ensemble du territoire gatinois (40 % du total).
	La zone agricole périurbaine de Gatineau, avec ses 13 311 hectares agricoles, est l'une des plus grandes parmi les villes du Québec.
	Un potentiel de croissance est possible puisqu'uniquement 40 % de la zone agricole de Gatineau est présentement exploitée à des fins agricoles.
	Plus de la moitié du foncier agricole ne semble pas appartenir à des exploitations agricoles de Gatineau.
Prix des terres	Près de 70 % des superficies agricoles exploitées appartiennent ou sont apparentées à des exploitations agricoles de Gatineau.
	Le prix moyen payé pour acquérir une terre agricole (4 104 \$/ha) est très avantageux vis-à-vis le prix observé dans d'autres pôles d'agriculture périurbaine qui donnent accès à un fort bassin de consommateurs à proximité. Il peut être attractif pour de nouveaux investissements agricoles provenant de l'externe.
Autres utilisations	Le prix moyen payé pour acquérir une terre agricole sur le territoire de Gatineau est supérieur à celui des autres MRC de la région de l'Outaouais. Il peut décourager l'établissement en agriculture à Gatineau au détriment des MRC limitrophes.
	Des contraintes naturelles (boisés, milieux humides) limitent la capacité d'accroître le nombre de superficies agricoles exploitées à des fins d'agriculture.
	Des îlots déstructurés reconnus au Schéma d'aménagement et de développement s'insèrent à l'intérieur de la zone agricole.
	La construction résidentielle à l'intérieur de la zone agricole est limitée aux îlots déstructurés, sauf si elle est complémentaire à la pratique de l'agriculture.
	Le territoire agricole de Gatineau a fait l'objet d'un accroissement marqué des zones bâties entre 1971 et 2011 (de 67 km ² à 328 km ²).
Cohabitation des usages	Le territoire agricole de Gatineau a été préservé jusqu'à tout récemment de pertes découlant d'exclusions autorisées par la Commission de protection du territoire agricole. La première exclusion autorisée depuis 1992 remonte à novembre 2016 et totalise 1,44 hectare.
	Des mesures d'éloignement significatives des périmètres urbains sont applicables aux activités agricoles à forte charge d'odeur (au moins 1 km). Plusieurs voies de circulation en zone agricole utilisées par la machinerie agricole doivent être partagées avec la circulation locale qui réside dans les noyaux villageois.

Tableau 4 : Constats sur les activités agricoles et leur situation

3. Les activités agricoles et leur situation	
Composante	Constat
Types de fermes	Le territoire de Gatineau abrite 66 exploitations agricoles enregistrées (2017) dont le tiers à la production de bovins de boucherie comme activité principale.
	Les fourrages et les céréales (incluant oléagineux, légumineuses et autres grains) sont les types de productions végétales qui génèrent le plus de revenus déclarés en nombre de fermes (24 % des fermes du territoire).
	Gatineau possède près de 33 % du total des superficies en culture abritée (production en serre) de la région de l'Outaouais.
	Différentes cultures remplacent graduellement les superficies en foins (par exemple le soya ou les légumes frais).
	L'agriculture de loisirs (production agricole de petite taille et souvent spécialisée dont les revenus tirés ne sont pas liés à la survie) gagne en popularité à l'intérieur du territoire de Gatineau.
	Les exploitations agricoles de Gatineau offrent davantage de ventes à la ferme, kiosques et autocueillette (33 %) que celles de l'Outaouais.
	Les ventes directes à la ferme sont plus nombreuses sur le territoire de Gatineau qu'en Outaouais à la fois pour les produits non transformés ou transformés.
	Des marchés publics sont actifs sur le territoire pour permettre aux producteurs et aux transformateurs de vendre leurs produits directement aux consommateurs. Les consommateurs peuvent aussi avoir accès à des paniers hebdomadaires de légumes, ou s'approvisionner par la vente en ligne via le Marché de l'Outaouais.
	L'agrotourisme sur le territoire de Gatineau occupe une place restreinte de l'offre totale des MRC de l'Outaouais (11 % des fermes).
Revenus et retombées	Les productions horticoles, même si elles sont présentes en nombres plus restreints sur le territoire, génèrent près de la moitié des revenus agricoles totaux (2,8 M\$ sur un total de 6M\$).
	Le territoire de Gatineau compte un plus fort nombre d'exploitations agricoles des MRC de l'Outaouais générant de plus faibles revenus (62 % des fermes engendrent des revenus de 50 000 \$ et moins).
	Les exploitations agricoles de Gatineau possèdent plus de 100 M\$ de capital agricole (terres et bâtiments, matériel et machineries, animaux).
	En Outaouais, l'agriculture génère deux fois plus d'emplois par tranche de PIB que pour le reste de l'économie.
Exploitants	L'âge moyen des exploitants agricoles de Gatineau (56 ans) est légèrement supérieur à celui de la région de l'Outaouais. La majorité des fermiers ayant l'intention de quitter la production au cours des 5 prochaines années ont identifié une relève potentielle (80 %) liée à un membre de la famille.
	Le nombre de femmes identifiées comme exploitants agricoles à Gatineau (36 %) est plus élevé qu'en Outaouais. Elles sont plus nombreuses à démarrer de nouvelles exploitations (45 %) et possèdent davantage de diplômes d'études supérieures (67 %), mais non nécessairement reliées à l'agriculture.

Tableau 5 : Constats sur les retombées économiques et sociales de l'agriculture et de l'agroalimentaire

4. Les retombées socioéconomiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire	
Composante	Constat
Transformation	L'industrie de la transformation agroalimentaire de Gatineau génère plus de 5,3 millions de \$. Les secteurs secondaires et tertiaires contribuent à la présence de 9 900 emplois chez 1 995 entreprises.
	La transformation alimentaire compte une vingtaine d'entreprises.
	Des exemples inspirants de transformation alimentaire sont présents sur le territoire de Gatineau (ex. : Laiterie de l'Outaouais, Les Brasseurs du temps, La Maison Bisson, etc.).
	Trois abattoirs de la MRC de Papineau desservent présentement les producteurs de Gatineau puisqu'aucun abattoir n'est présent sur le territoire de Gatineau.
	Une étude de potentiel a identifié un Agroparc constitué de 465 hectares de sols agricoles situés au pourtour de l'aéroport exécutif d'Ottawa-Gatineau pour accueillir des industries liées à la transformation agroalimentaire et autres activités agricoles, récréatives, communautaires et de recherche.
Tertiaire	Le tertiaire agroalimentaire de Gatineau se compose d'un important réseau de commercialisation et de vente de produits aux consommateurs de Gatineau (738 établissements de restauration, 334 établissements de commerce de détail).
Autres manifestations	L'événementiel agricole est présent sur le territoire de Gatineau (ex. : Rendez-vous des saveurs, Marché de Noël, etc.).
	La Ville de Gatineau s'est dotée d'un programme pour encourager le développement de l'agriculture urbaine sur son territoire.

Tableau 6 : Constats sur la gouvernance et la réglementation de la Ville

5. La gouvernance et la réglementation de la Ville	
Composante	Constat
Acteurs	Présence d'acteurs impliqués ou pouvant jouer un rôle accru pour appuyer le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire de Gatineau (Table agroalimentaire de l'Outaouais, ID Gatineau, Club de services agroenvironnementaux de l'Outaouais, Réseau AgriConseils Outaouais, Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais).
Réglementation	Des mesures prévues dans la réglementation de la Ville de Gatineau alourdissent le potentiel de développement de projets agricoles sur le territoire (ex. : rapidité de traitement des demandes, exigences pour l'obtention de permis de construction, frais).
	Le territoire agricole de Gatineau ne fait pas l'objet des contraintes du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) qui empêche la remise en culture de terres agricoles en friches dans les zones identifiées comme bassin versant dégradé.

3 Diagnostic

Le diagnostic joue un rôle important dans la réalisation du PDZAA. Il constitue le trait d'union opérationnel entre l'ensemble des informations colligées lors du Portrait et les éventuels choix d'actions porteuses d'avenir pour le développement du secteur dans le milieu. Il s'agit d'un outil d'analyse stratégique qui permet de dégager les faits saillants, de les classer et d'établir des priorités de façon partagée avec le milieu. La production du diagnostic s'appuie sur une méthode d'analyse éprouvée : l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités, menaces) ou, en anglais, la *SWOT analysis* (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*).

3.1 Démarche de participation du milieu au diagnostic

Le diagnostic se fonde d'abord sur les constats dégagés du Portrait du territoire et des activités agricoles de la ville de Gatineau. Ces constats se veulent en quelque sorte l'état de référence actuel dans lequel s'inscrivent l'agriculture et l'agroalimentaire du territoire de Gatineau, de même que les perspectives dans lesquelles leur développement peut être envisagé.

Le diagnostic a été par la suite approfondi au moyen d'échanges avec les acteurs. Dans le cadre du projet de PDZAA, différentes activités d'interaction ont permis d'alimenter son contenu :

- ▶ L'atelier auprès des producteurs agricoles réalisé par la Ville de Gatineau le 1^{er} avril 2015. Cet atelier a réuni 68 participants ayant signé le registre de présence. Il avait notamment pour objectif de connaître l'opinion des participants sur les perspectives de développement agricole à Gatineau et d'identifier des priorités d'action;
- ▶ Un groupe de discussion (*focus group*) de producteurs agricoles du territoire de Gatineau tenu le 29 novembre 2017. Ce groupe de discussion a pour objectif d'actualiser les conclusions de l'atelier élargi de 2015, d'échanger sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces et d'envisager des priorités d'actions structurantes;
- ▶ Une séance de travail avec les membres du Comité consultatif agricole (CCA) de la Ville de Gatineau et en présence des représentants du syndicat local de l'Union des producteurs agricoles (18 septembre 2017);
- ▶ Des entrevues semi-dirigées réalisées auprès d'acteurs du milieu agricole, agroalimentaire et économique identifiés préalablement selon l'historique du milieu, les besoins et les résultats du Portrait;
- ▶ Discussion au sein du comité technique appuyant l'élaboration du PDZAA;
- ▶ Le diagnostic émanant de ces travaux a aussi été partagé au sein du comité technique d'élaboration du PDZAA.

3.2 Présentation du diagnostic partagé par le milieu

Les travaux et consultations réalisés sur le territoire de Gatineau ont permis de retenir les forces, faiblesses, opportunités et menaces les plus significatives pour le milieu.

Tableau 7 : Diagnostic orienté sur la base de la consultation des acteurs – Environnement interne

Environnement	Forces	Faiblesses
Interne	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le marché de proximité (vente directe au consommateur, surtout secteur maraîcher) de Gatineau ▪ Disponibilité des terres agricoles (surtout celles propriété de la Ville) ▪ Beaucoup d'organismes sont déjà en place et ont un potentiel de soutenir davantage l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus administratifs compliqués et inadaptés aux projets agricoles (coûts, nombreux intervenants, mauvaise compréhension de la réalité agricole, vitesse de réponse, etc.) ▪ Absence de responsable administratif agricole désigné au sein de la Ville pour soutenir l'agriculture ▪ Définition des immeubles protégés inadaptée à la réalité agricole ▪ Les baux de location de type commercial inadaptés aux producteurs agricoles ▪ Manque de vision de développement de l'agriculture ▪ L'accès aux terres disponibles (propriété de la Ville) et bail de location trop court ▪ Faible implication des producteurs agricoles aux activités organisées ▪ Plusieurs fermes à faible revenu et qui nécessitent un emploi externe (pérennité) ▪ Absence de reconnaissance de l'Agroparc

Sur la base du diagnostic partagé avec le milieu, il appert que :

- ▶ Le développement du secteur devrait s'appuyer sur les forces distinctives du milieu que sont :
 - Le fort intérêt de producteurs agricoles et de leur relève à développer une agriculture distinctive sur le territoire de Gatineau, notamment en raison des opportunités de marché de proximité et du potentiel du marché ontarien;
 - La disponibilité de terres agricoles pour accueillir le développement, notamment celles de possession de la Ville de Gatineau;
 - L'accès à des acteurs déjà impliqués ou non pour le développement du secteur, de même qu'un nombre élevé d'autres acteurs pouvant jouer un rôle accru (ex. : recherche);
 - Des exemples inspirants d'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire sur le territoire et à proximité qui peuvent stimuler les initiatives et permettre le partage de connaissances et d'expériences.
- ▶ L'expression de l'entrepreneuriat agricole sur le territoire sera mieux appuyée dans la mesure où deux faiblesses importantes sont comblées :
 - La reconnaissance et la promotion du rôle, des retombées et des potentiels de développement du secteur agricole et agroalimentaire pour la vitalité économique et sociale de Gatineau (cadre de vie, paysage, etc.);
 - La simplification réglementaire et un cadre d'aménagement encourageant la réalisation de projets agricoles ou complémentaires et facilitant les pratiques agricoles courantes.

Tableau 8 : Diagnostic orienté sur la base de la consultation des acteurs – Environnement externe

Environnement	Opportunités	Menaces
Externe	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tout est à faire ! Il y a des possibilités pour tous les secteurs de production et le marché est ouvert... il y a de la place pour plus de producteurs ▪ Sols de qualité et prix des terres relativement accessible ▪ Proximité avec le marché d'Ottawa et de l'Est ontarien ▪ Il y a de la demande pour les produits locaux avec le profil de la population de Gatineau (intérêt pour de nouvelles productions, maraîcher) ▪ Plus de la moitié des terres agricoles ne sont pas exploitées ▪ Transformation artisanale liée à des projets agricoles (culture, viandes) ▪ Utilisation des centres de recherche pour le développement de projet de créneau ▪ Développement de l'agrotourisme en lien avec les activités agricoles, les centres équestres et l'offre des hôtels (clientèle recherchant ce type d'activités) ▪ Agriculture urbaine à des fins commerciales (cultures sur toits, culture en conteneurs, etc.) ▪ Commercialisation de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instabilité politique et représentativité de l'agriculture au niveau de la politique municipale (mandat de 4 ans) ▪ Spéculation foncière en milieu agricole et les terres à l'abandon ▪ Les autres secteurs d'emploi sont compétitifs (salaires, avantages, offre, etc.) : rétention de la main-d'œuvre difficile ▪ LPTAA et CPTAQ stricte sur les immeubles protégés pour les activités agrotouristiques ▪ Normes environnementales du MDDELCC ▪ Programmes du MAPAQ et d'autres organismes non accessibles pour les producteurs de Gatineau (ex. : drainage) ▪ Prix des terres plus élevés à Gatineau que dans les autres MRC de l'Outaouais qui offre peu d'avantages à une production de masse ▪ Pas beaucoup de services connexes à l'agriculture de présents sur le territoire (ex. : réparation de machinerie) ▪ Enjeux de cohabitation à certains endroits (transport routier) ▪ Contexte réglementaire agricole plus favorable en Ontario ▪ Désintéressement ▪ Cadre d'investissement difficile en raison des exigences réglementaires provinciales

- ▶ La stratégie de développement privilégiée à l'intérieur du PDZAA de Gatineau doit mettre à profit les principales opportunités naturelles présentes pour l'agriculture et l'agroalimentaire que sont :
 - Le potentiel de croissance lié au bassin de consommateurs (proximité et tertiaire alimentaire), à la disponibilité de terres agricoles non cultivées et à l'accès au marché ontarien;
 - Le profil socioéconomique de la ville de Gatineau qui est propice au maintien d'un bassin élevé de consommateurs favorables à l'achat de produits de proximité et qui sont ouverts aux produits de spécialité;
 - Des liens étroits entre la transformation artisanale et la production agricole spécialisée (de créneau) ou toute autre formule de synergie vers les produits de proximité.
- ▶ La stratégie de développement doit aussi être pensée en fonction des menaces caractéristiques du milieu :
 - La propriété de terres agricoles par des non-agriculteurs à des fins de spéculation ou d'habitation individuelle (incluant ou excluant une forme d'agriculture de loisirs), un phénomène qui favorise la présence de terres à l'abandon, sinon exploitées à court terme par des producteurs en mode de location;
 - Le prix moyen payé pour acquérir une terre agricole sur le territoire de Gatineau qui est supérieur à celui des autres MRC de la région de l'Outaouais, en plus du contexte réglementaire agricole qui apparaît plus favorable dans les MRC limitrophes et en Ontario;

- Des enjeux de cohabitation urbain/agricole à l'intérieur et en périphérie de la zone agricole;
- L'attractivité plus faible du secteur agricole et agroalimentaire pour la main-d'œuvre en comparaison avec d'autres secteurs économiques du milieu.

3.3 Les priorités énoncées dans le cadre du diagnostic

Au terme de l'exercice de participation mené dans la préparation du diagnostic, la volonté générale des participants est à l'effet que la Ville de Gatineau s'assure d'offrir un cadre plus propice à l'expression de l'entrepreneuriat et la relève agricole sur son territoire afin de retirer le plein potentiel de sa zone agricole. Pour y parvenir, les priorités énoncées sont les suivantes :

Tableau 9 : Priorités énoncées

Priorité	Pistes
La réglementation municipale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Simplification, réduction des délais, revue des exigences, normes d'affichage et cours d'eau
L'accès au territoire agricole, l'accroissement des superficies exploitées et les terres agricoles de la Ville (sous sa propriété)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxation particulière de la propriété du foncier agricole par des non-agriculteurs ▪ Disponibilité de terres pour la relève et le démarrage de projets
La reconnaissance de l'agriculture dans les instances de la Ville, auprès de la population et des acteurs économiques du territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vision partagée du développement agricole et engagement de l'ensemble des acteurs ▪ Meilleur accompagnement des entrepreneurs agricoles ▪ Sensibilisation et synergie avec la population
La cohabitation des usages et les contraintes y étant associées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglementation de la Ville ▪ Règles de la Commission de protection du territoire agricole
Le développement par synergies de proximité, par exemple :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Liens étroits entre la recherche, la transformation artisanale et la production locale ▪ Agriculture urbaine à des fins commerciales ▪ Agrotourisme et clientèle touristique ▪ Meilleur accès au réseau du tertiaire alimentaire pour les productions locales (réseautage) ▪ Rôle et fonctions de l'Agroparc

4 Vision d'avenir

La vision est une composante essentielle du PDZAA. Elle donne une ligne directrice au plan et contribue à mobiliser les forces vives du milieu autour de celle-ci. Elle est en quelque sorte le reflet de la représentation d'avenir privilégiée du développement de l'agriculture sur le territoire. Il s'agit donc de convenir d'une image globale qui indique où la ville souhaite être dans un horizon à plus long terme (15 à 20 ans). La rédaction de cette vision fournit les lignes directrices en fonction desquelles les actions devraient être orientées afin qu'elles soient solidaires, cohérentes et convergentes.

4.1 Une ville engagée et active

La Ville de Gatineau reconnaît l'importance, l'apport et le potentiel des activités agricoles et agroalimentaires sur son territoire. Elle travaille activement à leur développement, et ce, en synergie avec les différents partenaires du milieu. Cet engagement de la Ville envers le développement du secteur fait en sorte qu'elle assume des initiatives, facilite, encourage et appuie le démarrage et la croissance des entreprises agricoles et agroalimentaires qui s'inscrivent dans la continuité des horizons de développement privilégiés. Les projets agricoles soumis à la Ville de Gatineau cheminent efficacement et sont mieux accompagnés au sein de l'administration municipale. L'implication de la Ville en faveur de son territoire agricole et du développement du secteur incite la relève, les entrepreneurs agricoles et agroalimentaires à démarrer leur projet sur le territoire de Gatineau et la population à rechercher et à consommer les produits locaux.

4.2 Les 10 composantes de la vision d'avenir

PROXIMITÉ

L'agriculture et l'agroalimentaire s'expriment davantage dans des modèles de développement misant sur la proximité entre le consommateur urbain, le rural et l'agricole et constitue une caractéristique distinctive et attractive de Gatineau (par exemple, agrotransformation à la ferme, transformation alimentaire artisanale, agrotourisme, activités à la ferme et circuit courts de commercialisation). Les initiatives de proximité se sont traduites par une hausse de la diversité des produits locaux ou encore des activités à la ferme, ainsi que par leur accessibilité pour le consommateur local ou de passage dans la région. La popularité grandissante de l'agriculture de proximité est particulièrement attractive pour la relève agricole.

SAVOIR, INNOVATION ET EXPÉRIMENTATION

Gatineau préserve, reconnaît et fait la promotion d'espaces agricoles dédiés pour accueillir des projets de développement de cultures ou d'élevage spécifiques ou innovants. Ces zones préservées se sont développées dans le cadre de maillage entre producteurs, transformateurs ou encore des institutions de recherche privées ou publiques sur l'agriculture et l'alimentaire qui sont présentes sur le territoire de Gatineau ou de la région d'Ottawa-Gatineau. Ces zones d'innovation sont notamment attractives en raison de la possibilité de desservir les marchés d'Ottawa-Gatineau, de Toronto ou de Montréal.

PÉRENNITÉ

La pérennité du territoire agricole à des fins d'agriculture a été soutenue par des efforts spécifiques visant à accroître la propriété des terres par les entreprises agricoles actives sur le territoire. L'implantation d'activités complémentaires à l'agriculture ou compatibles avec les activités agricoles contribue aussi au maintien d'une vocation agricole sur des portions du territoire pouvant être moins propices à soutenir une activité agricole à plus grande échelle. La pérennité des entreprises agricoles a été encouragée par l'adaptation du cadre réglementaire et de gouvernance de Gatineau aux réalités, aux besoins et aux particularités du secteur agricole. L'accès au territoire agricole et les superficies exploitées à des fins agricoles s'en trouvent augmentés.

AGRICULTURE URBAINE

Gatineau est reconnue comme une vitrine importante d'agriculture périurbaine. Son programme de soutien au développement de l'agriculture urbaine a été élargi pour mettre l'accent sur des projets d'agriculture urbaine à des fins commerciales (par exemple, production en serres sur les toits et production en conteneurs) s'implantant en complémentarité dans les zones industrielles ou commerciales. Le programme a aussi été bonifié pour définir des règles d'exploitation et d'urbanisme pour des modèles de ferme à taille réduite et extensive dans des zones résidentielles de faible densité ou dans des zones de transition entre les zones urbanisées et les espaces agricoles à usage plus intensif. Cette nouvelle direction a permis de valoriser la réalité agricole au quotidien et de distinguer une offre alimentaire auprès de la population davantage urbanisée.

CADRE ET QUALITÉ DE VIE

La présence d'espaces agricoles actifs et entretenus et des activités agricoles de proximité ainsi que la protection des milieux naturels plus fragiles en zone agricole se conjuguent pour contribuer au maintien du cadre et de la qualité de vie pour la population de Gatineau dont la valeur est reconnue dans les outils municipaux. Les espaces agricoles sont bien attractifs par la qualité des paysages agricoles et de l'environnement naturel, par l'offre d'activités et de produits que l'on y trouve. Il s'agit d'un point d'intérêt non seulement pour la population locale, mais également pour la clientèle touristique qui apprend à découvrir cette nouvelle attractivité du territoire.

VALORISATION

La place de l'agriculture sur le territoire de Gatineau est continuellement valorisée auprès de la population et au sein de l'administration municipale. Outre le maintien d'une offre d'événements permettant de découvrir les entreprises agricoles et agroalimentaires du territoire et leurs produits, des projets spécifiques ont été mis de l'avant avec les institutions d'enseignement primaire afin de rejoindre les jeunes qui accordent une importance accrue au maintien du dynamisme agricole de Gatineau.

COHABITATION

La complémentarité des usages et une saine cohabitation entre les zones urbaines et agricoles sont maintenues par l'actualisation régulière des normes de bon voisinage (par exemple, distances séparatrices et immeubles protégés) pour tenir compte de l'évolution des visages de l'agriculture sur le territoire. Les différents horizons présentés dans la vision contribuent eux aussi au rapprochement et à une meilleure compréhension.

COMPLÉMENTARITÉ

Gatineau assume pleinement sa situation naturelle de pôle d'agriculture périurbaine pour la région de l'Outaouais et a su s'inscrire en complémentarité avec les autres lieux de production dans la région. Ces lieux voient en Gatineau des occasions de marché ou de maillage intéressantes, tandis que Gatineau bénéficie de nouvelles opportunités de transformation et de commercialisation venant ainsi renforcer la dynamique agricole et agroalimentaire de toute la région.

DURABILITÉ

Les principes de diversification et de multifonctionnalité soutenus par les autres composantes de la vision favorisent la durabilité de l'agriculture sur le territoire. Des pratiques agricoles durables ou des cultures durables émergent de la combinaison du savoir, de l'innovation et des zones d'expérimentation. La popularité grandissante de la production biologique en raison de la présence du CREDÉTAO et de la Plateforme agricole à L'Ange-Gardien stimule aussi l'amélioration continue des pratiques agricoles sur le territoire.

MARCHÉ

Les acteurs du secteur agricole et agroalimentaire continuent d'explorer les différents potentiels de marché rattachés aux caractéristiques propres au territoire agricole et à la population de Gatineau (par exemple, profil de population et densité) qui sont hautement favorables au développement des produits agricoles et alimentaires sur le territoire. Les efforts des acteurs et des entreprises du milieu sont réalisés avec le soutien des organismes et des institutions présentes dans le milieu.

4.3 Énoncé final de vision – Destination 2038

L'agriculture et l'agroalimentaire de Gatineau se démarquent en misant sur les nombreuses opportunités de proximité (production, commercialisation, activités à la ferme et complémentaires), les maillages entre la production, la transformation et la recherche qui sont propices au développement de nouveaux produits, cultures ou élevages, son agriculture urbaine à vocation commerciale, de même que la préservation des espaces agricoles et des atouts complémentaires de la zone agricole.

L'agriculture et l'agroalimentaire de Gatineau sont reconnus et soutenus comme un secteur d'affaires qui contribue :

- ▶ À la diversification économique de la ville et au développement de l'économie du savoir agricole et agroalimentaire;
- ▶ À la qualité du milieu de vie par l'offre alimentaire de proximité disponible, l'offre d'activités à la ferme et les autres événements, l'application de pratiques agricoles durables, ainsi que l'occupation et l'entretien des paysages agricoles.

Par conséquent, il est réaffirmé la primauté des activités agricoles et son rôle économique en complémentarité avec les autres atouts présents à l'intérieur de la zone agricole, ce qui pourrait déboucher sur la reconnaissance d'une ceinture agricole et verte.

Grâce aux efforts pour faciliter l'accès au foncier agricole par les entreprises agricoles, la pérennité du territoire agricole est maintenue et de nouvelles entreprises agricoles voient le jour. Ces efforts ont été combinés avec une réglementation mieux adaptée au contexte de

développement des entreprises agricoles, tout comme un appui renforcé au développement de projets (ville et partenaires). Gatineau est ainsi plus attractive et mieux outillée pour attirer le démarrage de projet, encourager l'implantation de la relève sur son territoire ou pour favoriser la croissance et la diversification des entreprises agricoles existantes.

En plus de participer activement au maintien des bases d'une agriculture pérenne et prospère pour aujourd'hui et pour demain, la Ville de Gatineau conjugue ses efforts avec ceux de partenaires présents dans le milieu et en complément avec les autres lieux d'agriculture dans la région de l'Outaouais.

Plan d'action

Le plan d'action du PDZAA vise à traduire l'engagement de la Ville de Gatineau à reconnaître le secteur agricole et agroalimentaire comme axe de développement économique et social à part entière, à être active et proactive et à travailler avec les partenaires afin de favoriser la pleine expression des potentiels de développement présents localement pour ce secteur. Il énonce d'abord des orientations et des objectifs clairs, pour ensuite identifier les actions permettant de les atteindre.

4.4 Un engagement fort pour assurer la réalisation du plan d'action

La Ville de Gatineau s'engage à mettre en œuvre son PDZAA afin d'en favoriser sa pleine réalisation, son suivi et l'atteinte des objectifs poursuivis, et ce, en collaboration avec les partenaires. Ce plan vise à assurer une agriculture pérenne et prospère pour aujourd'hui et pour demain.

C'est pourquoi les actions ci-dessous seront prises pour assurer la mise en œuvre du PDZAA :

- ▶ Adopter par résolution du Conseil de ville le PDZAA;
- ▶ Octroyer la responsabilité de la mise en œuvre du PDZAA au Service d'urbanisme et de développement durable (SUDD) de la Ville de Gatineau. À ce titre, il doit :
 - se faire le porte-parole du PDZAA et de son plan d'action auprès de l'administration municipale;
 - réunir occasionnellement les partenaires du milieu, y incluant la direction régionale du MAPAQ, pour assurer une mise à jour et le suivi de la réalisation des actions;
 - informer périodiquement le Comité consultatif agricole (CCA) de la progression de la réalisation du PDZAA;
 - produire un rapport annuel d'avancement du PDZAA qui sera soumis au CCA et au Conseil de ville. Ce rapport annuel doit prévoir une actualisation du plan d'action lorsque requis.
- ▶ Convenir d'une entente de collaboration avec la Table agroalimentaire de l'Outaouais pour appuyer les efforts de la Ville et soutenir la réalisation de certaines actions;
- ▶ Mettre sur pied un plan de communication afin d'assurer la diffusion du contenu du PDZAA, de son plan d'action et pour appuyer son suivi;
- ▶ Confirmer les ressources budgétaires et la disponibilité des ressources humaines de la Ville pour contribuer à la réalisation du plan d'action (budget 2019). Une entente de partenariat financier avec le MAPAQ pour la réalisation d'actions du PDZAA est possible par les dispositions du programme Territoires : Priorités bioalimentaires.

4.5 Présentation du plan d'action (horizon 0-5 ans)

Orientation 1 :

Mettre en œuvre les conditions nécessaires afin de rendre le secteur de l'agriculture plus attractif pour la relève et les entrepreneurs agricoles.

- ▶ Doter la Ville de Gatineau des outils propices à conserver les entreprises agricoles de son territoire, à encourager leur épanouissement et à attirer les projets de la relève agricole.
- ▶ Implanter au sein de la Ville de Gatineau des stratégies de mobilisation appropriées (administration et partenaires) qui permettront d'accompagner le démarrage de nouvelles entreprises agricoles ou la croissance des entreprises existantes en fonction de leur taille – de petites à grandes entreprises.
- ▶ Augmenter le taux d'occupation de la zone agricole de Gatineau par l'agriculture (la cible du schéma d'aménagement et de développement de la ville de Gatineau étant une augmentation totale de 20 % d'ici 2051).

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années pour atteindre les objectifs de l'orientation 1 :

- Maintenir le taux de taxation agricole distinct pour les exploitations agricoles de Gatineau et évaluer les autres mesures fiscales possibles pour proposer une tarification plus adaptée aux services offerts, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.
- Faire les démarches requises afin d'introduire une surtaxe aux propriétaires de lots situés en zone agricole qui ne sont pas des exploitations agricoles enregistrées ou sur lesquels il ne se réalise pas d'activités agricoles.

ET

- Réserver l'utilisation du montant de cette surtaxe à des fins de développement agricoles (ex. : remembrement et fiducie foncière agricole).
- Adhérer au programme provincial de L'ARTERRE et désigner un agent de maillage pour le territoire de Gatineau.
- Faire des représentations politiques auprès du gouvernement provincial afin que les producteurs agricoles de Gatineau soient éligibles au programme de soutien au drainage et au chaulage des terres du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ou pour tout autre programme destiné aux producteurs agricoles.
- Simplifier le cadre réglementaire applicable au milieu agricole et alléger le cadre réglementaire applicable aux distances séparatrices.
- Évaluer les ressources humaines et financières municipales affectées à l'agriculture en fonction des besoins du milieu et prévoir des budgets spécifiques pour la réalisation de travaux en zone agricole (ex. : entretien et nettoyage de cours d'eau et signalisation routière).
- Améliorer l'accompagnement lié au démarrage d'entreprises agricoles et de transformation.

Orientation 2 :

Diversifier les formes et les retombées de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire.

- ▶ Augmenter la commercialisation en circuit court ou de proximité (ex. : vente à la ferme – kiosque, cueillette – vente dans les marchés publics, points de livraison et vente par correspondance).

- ▶ Appuyer le développement de projets ou de filières agricoles (production, transformation, recherche) sur le territoire pour accroître les produits locaux et/ou de niche (ex. : production en serre, cultures maraîchères et élevages spécifiques) dans la région de Gatineau-Ottawa.
- ▶ Accroître la présence de l'agriculture urbaine à des fins commerciales sur le territoire de Gatineau.
- ▶ Assurer une réglementation municipale compatible; c'est-à-dire que la diversification n'entraînera pas de contraintes réglementaires additionnelles pour les entreprises agricoles existantes.

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années pour atteindre les objectifs de l'orientation 2 :

- Travailler avec les partenaires pour raffermir les réseaux de commercialisation de proximité (existants ou nouveaux) et y favoriser la présence des produits locaux.

ET

- Travailler avec les partenaires à mettre en place des circuits courts en mesure de les desservir plus facilement.
- Mettre en valeur le potentiel agricole des lots de propriété municipale situés près de l'aéroport en soutenant des projets d'expérimentation et de maillage entre les activités de recherche (ex. : universités et centres de recherche) et les activités de transformation et de production agricole ou encore pour accueillir des productions innovantes.
- Évaluer le potentiel de développement de certaines filières innovantes sur le territoire de Gatineau (ex. : cultures maraîchères et production en serre).
- Évaluer le potentiel de mise en valeur des terres agricoles contiguës aux limites des périmètres urbains par des modèles d'agriculture non traditionnelle (ex. : *spin farming* et microproduction sur moins d'un hectare).
- Documenter les contraintes et potentiels du commerce transfrontalier et mettre en œuvre des mesures visant à le faciliter.
- Prévoir dans les outils d'aménagement et de développement urbain de la ville des mesures permettant l'intégration et l'encadrement d'activités agricoles urbaines à des fins commerciales (ex. : en zone industrielle et/ou commerciale comme les serres sur les toits ou autres serres et la culture en conteneurs).

Orientation 3 :

Multiplier les expériences agricoles pour la population tout en promouvant un cadre agricole durable.

- ▶ Protéger le territoire agricole et y encourager la pérennité et la productivité de l'ensemble de la zone agricole à des fins d'agriculture et d'activités complémentaires dans un contexte de développement durable.
- ▶ Offrir à la population de Gatineau un plus grand nombre d'occasions pour favoriser sa compréhension des réalités agricoles et des bénéfices de l'agriculture locale, ainsi que pour établir des liens avec le milieu agricole.

Actions à réaliser au cours des 5 prochaines années pour atteindre les objectifs de l'orientation 3 :

- Reconnaître, mettre en valeur, protéger et promouvoir l'ensemble des atouts de la zone agricole (primauté agricole ainsi que son caractère multifonctionnel).
- Établir des partenariats pour sensibiliser la population au domaine agricole par les réseaux scolaire et communautaire au domaine agricole.
- Développer les activités complémentaires à la ferme en participant et en appuyant les initiatives régionales.

4.6 Déploiement du plan d'action

Planification de l'échéancier de réalisation des actions du PDZAA						
Actions		Années d'échéance				
Orientation	Nom	1	2	3	4	5
1	Adhérer au programme provincial de l'Arterre et désigner pour le territoire de Gatineau un agent de maillage.	X				
1	Faire des représentations politiques auprès du gouvernement provincial afin que les producteurs agricoles de Gatineau soient éligibles au programme de soutien au drainage et au chaulage des terres du MAPAQ ou pour tout autre programme destiné aux producteurs agricoles.	X				
1	Simplifier le cadre réglementaire applicable au milieu agricole et alléger le cadre réglementaire applicable aux distances séparatrices.	X				
1	Améliorer l'accompagnement au démarrage d'entreprises agricoles et de transformation.	X				
2	Travailler avec les partenaires pour raffermir les réseaux de commercialisation de proximité (existants ou nouveaux) et y favoriser la présence des produits locaux. ET Travailler avec les partenaires à mettre en place des circuits courts en mesure de les desservir plus facilement.	X				
2	Documenter les contraintes et potentiels du commerce transfrontalier et mettre en œuvre des mesures visant à faciliter celui-ci.			X		
1	Évaluer les ressources humaines et financières municipales affectées à l'agriculture en fonction des besoins du milieu et prévoir des budgets spécifiques pour la réalisation de travaux en zone agricole (ex. : entretien et nettoyage de cours d'eau, signalisation routière, etc.).	X				
1	Maintenir le taux de taxation agricole distinct pour les exploitations agricoles de Gatineau et évaluer les autres mesures fiscales possibles pour proposer une tarification plus adaptée aux services offerts, ceci conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.		X			
1	Faire les démarches requises afin d'introduire une surtaxe aux propriétaires de lots situés en zone agricole qui ne sont pas des exploitations agricoles enregistrées ou sur lesquels il ne se réalise pas d'activités agricoles. ET Réserver l'utilisation du montant de cette surtaxe à des fins de développement agricoles (ex. : remembrement, fiducie foncière agricole, etc.).		X			
2	Prévoir dans les outils d'aménagement et de développement urbain de la ville des mesures permettant l'intégration et l'encadrement d'activités agricoles urbaines à des fins commerciales (ex. : en zone industrielle et/ou commerciale comme les serres sur les toits ou autres serres, la culture en conteneurs, etc.).			X		
2	Mettre en valeur le potentiel agricole des lots de propriété municipale situés près de l'aéroport en soutenant des projets d'expérimentation et de maillage entre les activités de recherche (ex. : universités et centres de recherche), les activités de transformation et de production agricole ou encore pour accueillir des productions innovantes.		X			
3	Établir des partenariats pour sensibiliser la population au domaine agricole via les réseaux scolaire et communautaire au domaine agricole.					X
3	Développer les activités complémentaires à la ferme en participant et en appuyant les initiatives régionales.					X

Planification de l'échéancier de réalisation des actions du PDZAA						
Orientation	Actions Nom	Années d'échéance				
		1	2	3	4	5
2	Évaluer le potentiel de développement de certaines filières innovantes sur le territoire de Gatineau (ex. : cultures maraîchères, production en serre, etc.).					X
3	Reconnaître et mettre en valeur l'ensemble des atouts de la zone agricole (primauté agricole ainsi que son caractère multifonctionnel), protéger et promouvoir l'ensemble de ces atouts.					X
2	Évaluer le potentiel de mise en valeur des terres agricoles contiguës aux limites des périmètres urbains par des modèles d'agriculture non traditionnelle (ex. : <i>spin farming</i> , microproduction sur moins d'un hectare, etc.).					X

5 Conclusion

L'agriculture fait partie des secteurs d'affaires importants pour la Ville de Gatineau. L'entrepreneuriat agricole de Gatineau se compose aujourd'hui de **66 entreprises agricoles** actives qui possèdent un capital agricole d'une valeur marchande de plus **101 M\$** (animaux, équipements, bâtiments et terres). La communauté agricole injecte collectivement **8,5 M\$** annuellement, principalement dans l'économie régionale, pour assurer les activités de production (dépenses d'affaires, services, etc.). Le secteur agricole contribue donc activement à la diversification économique de Gatineau et à l'économie de la région.

Comme secteur d'affaires, l'agriculture de Gatineau procure également des retombées économiques supplémentaires rattachées aux investissements et aux emplois du secteur de la transformation agroalimentaire, dont les projets axés sur la production et les aliments locaux se multiplient sur le territoire. Plus de **55 % des emplois** en transformation agroalimentaire de l'Outaouais sont situés d'ailleurs sur le territoire de Gatineau.

Les travaux d'Écoressources consultants, experts de l'économie des ressources naturelles et de l'environnement, ont d'ailleurs démontré que :

L'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. Par exemple, pour un investissement de 100 millions de dollars (M\$), le secteur agricole crée 1 042 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 845; l'industrie forestière 870 et les finances et les assurances 591.²

L'agriculture contribue aussi économiquement et socialement de façon positive à la qualité du milieu de vie par l'offre de produits, d'activités qui se déroulent à la ferme, l'événementiel ou encore par l'occupation dynamique d'une part importante du territoire situé en zone agricole.

L'agroalimentaire et l'alimentaire de Gatineau jouent également un rôle économique encore plus important et élargi pour l'économie locale et pour celle de toute la région de l'Outaouais. En considérant les entreprises du tertiaire alimentaire (vente de produits alimentaires de style détaillants ou restaurants notamment), on totalise à Gatineau près de **1 200 entreprises** et **10 000 emplois** sur le territoire de Gatineau qui contribuent au dynamisme économique et à la qualité du milieu de vie.

Le plan d'action du PDZAA et la vision qui le soutient sauront maintenir les bases d'une agriculture pérenne et prospère pour aujourd'hui et pour demain. Le PDZAA accorde une place importante pour encourager et soutenir la relève agricole ou l'implantation en agriculture sur le territoire de Gatineau. L'objectif 1 vise à réduire des plusieurs freins à l'implantation sur le territoire pour la relève, tandis que les orientations 2 et 3 proposent de nouvelles opportunités d'affaires pour ceux désirant s'implanter en agriculture à Gatineau. L'ensemble des actions du PDZAA contribue ainsi à proposer un cadre beaucoup plus propice à l'établissement de la relève agricole et au démarrage de nouvelles entreprises agricoles et agroalimentaires sur le territoire.

² Écoressources, 2009. *Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions : rapport final*. En ligne : <http://archives.enap.ca/bibliotheques/2009/11/30119246.pdf>

